



Le 17 juin 2019

Compte-rendu :

Conseil Administration 15 juin 2019 à 11h00

Début séance : 11h10

Présents : Présence de tous les membres

Ordre du jour :

→ **Hommage à Nicole LORETTI**

En début de séance, le Président a rappelé l'implication sans faille de Nicole au niveau de notre association, son « accompagnement des *'petits jeunes'* » tout au long de la vie de Mali-Médicaments, sa bonne humeur, son amour pour les autres ainsi que son ouverture d'esprit.



➔ **Communication composition modifiée du bureau et du CA**

Année 2019, ci-joint les mises à jour du fait du décès de Nicole LORETTI et du souhait exprimé par Catherine ROUSSEAU de quitter l'association, celles-ci restent conformes à nos statuts. Cependant, lors de la tenue de notre prochaine Assemblée Générale, nous procéderons à un appel à candidature pour pourvoir éventuellement au siège vacant laissé par Nicole.

Composition du bureau :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 1410 chemin des vérans, 13100 St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration renouvelé lors de la dernière AG:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. DURAND Alain, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme BAGALINI Marie Claire

→ Y-CID : le point sur l'avancement de notre projet en partenariat

Le projet global était chiffré à 42 193 €.

Au niveau des infrastructures, l'assainissement E.P. Tégoro (*devis : 11 748 €, virement de 12 000 € E.P. le 18/04/2018, coût conforme au devis*), les puits de KOMPEN (*devis : 8 385 €, virement 8 400 €, coût 8 388 €*) et SÉRINDÉGOU (*devis : 9528 €, virements de 5 500 € et de 4 500 €, coût 9 782 €*) sont achevés et opérationnels. Il en est de même pour les latrines à Kombouro et à Tendeli (*virement de 3 600€, coût 3 595 €*).

Le projet initial comprenait l'implantation de latrines sur 5 sites d'école pour un coût global de 9 147 €. Un virement de 2 000€ a été effectué en prévision de latrines à SOUGOURO. Les travaux débiteront conjointement avec l'agrandissement au niveau de cette école (*chantier programmé par la commune de Pel et l'état malien après appel d'offres*). Nous profiterons ainsi de la logistique déjà déployée sur place et de la mise en œuvre par une nouvelle entreprise, sous réserve que le démarrage du chantier ne tarde pas trop.

Il restera donc à réaliser et à verser l'argent (*3 552€ arrondi à 3 600 €*) concernant les latrines de Téré et de PEL cycle II, probablement en octobre prochain ainsi que la mise en œuvre d'une deuxième session de formation en décembre, soit 200 €, avec l'envoi de documents pédagogiques, 200 €.

En conclusion, le montant du bouclage du financement de ce projet s'élèvera à 4 000 €, somme disponible en trésorerie. Parallèlement à cette dépense, l'approbation du rapport final par Y-CID débloquera le versement du solde de la subvention, soit 3 000 €.

Notre correspondant s'est fait voler sa sacoche mercredi 12 juin avec tous ses papiers, ses documents de mairie et le chéquier de l'association. Opposition a été effectuée et plainte déposée. Le solde de notre compte au Mali est de 1 628 487 F CFA soit 2 482€ provisionnant ainsi le futur chantier de Sougourou, l'achat d'artisanat et les frais de compte courant.

Jean Claude BEUF tient à souligner une fois de plus la compétence, les qualités de Robert Ansama TOGO, son dévouement malgré un contexte de plus en plus difficile. **Malheureusement, cette insécurité permanente est un paramètre désormais à prendre en compte aussi au niveau de nos décisions.** Le Président remercie aussi les nombreux adhérents de l'association qui ont témoigné à Robert par email leur soutien, leurs amitiés.

→ Y-CID : la journée d'animation dûe au titre du projet :

Il est souhaitable qu'elle se déroule courant novembre ou décembre, d'une part pour coïncider avec la fin du projet et d'autre part afin de pouvoir postuler pour un nouveau projet au printemps 2020. Le Président a proposé que cette fois la restitution se fasse sous la forme innovante d'un « Aper-Y-CID Mali-Médicaments ». Le principe, c'est d'inviter le public à un apéritif où celui-ci peut échanger de manière plus ou moins formelle avec les membres de l'association avec en toile de fond la projection en continu de nos dernières réalisations. De même Jean Claude BEUF a suggéré qu'à cette occasion, nous renouvelions et actualisions nos moyens de communication (*des affiches format A1 plastifiées au lieu de kakémono très coûteux, des marques-pages,...tirage de photos récentes,...*). Le coût des dépenses de cette journée et des supports est couvert par la subvention spécifique d'Y-CID, soit 500 €. **Propositions retenues unanimement.**

Les membres du CA ont suggéré qu'à cette occasion, un moment musical, un temps conte voire un « atelier eau à destination des plus jeunes » soient organisés dans la mesure du possible.

→ Y-CID : Informations sur les changements à venir au niveau du personnel d'encadrement du GIP Conséquences au niveau programmation

Le Directeur exécutif d'Y-CID, Monsieur Cédric LE BRIS quittera la structure à la rentrée, fin septembre. Le Président tient à souligner ses qualités exceptionnelles toujours au service de l'humain et de la cause « Solidarité Internationale ». Par ailleurs, des échéances électorales se profilent avec des incertitudes concernant les compétences de la collectivité « Département » et de sa future gouvernance, **d'où la programmation suivante proposée et retenue unanimement en CA : fin 2019 bouclage du projet en cours, printemps 2020 dépôt d'un nouveau projet 2020-2022.**

→ **Informations financières :**

En trésorerie : Compte courant : 1 630 € Livret épargne A : 9 735.59 € Compte livret : 69.67 €

Exercice en cours : Dépenses : 11 872.91 € Recettes : 6 433.41€

Rappel, au budget initial, l'Assemblée Générale avait voté un prélèvement de 5 000 € sur les fonds de réserve.

Il est à signaler une rentrée exceptionnelle de 3 700 €, don du Comité d'Entreprise de l'association diocésaine de l'Evêché de Versailles. Un grand merci à Bernard FORIEN ! Et 240 € de dons au profit de Mali-Médicaments collectés lors de l'inhumation de Nicolle LORETTI, conformément à sa volonté exprimée auprès de ses proches.

Le « jus de pomme » est pratiquement épuisé. Cette opération a généré 692.73 € de bénéfices à ce jour. Espérons que nous puissions la renouveler à l'automne. Le vide-grenier de Raizeux malgré le peu de publicité de l'évènement et de mauvaises conditions météorologiques a rapporté la somme de 377.60 €, les ventes par internet 54.50€.

→ **Examen de la demande formulée par Baboua TRAORÉ, à savoir l'acquisition d'un appareil d'échographie :** échographe de marque Siemens Versa Doppler couleur avec trois sondes au profit du CESCO de NGARA

Suite à sa requête, de nombreux échanges entre le Président et Baboua TRAORÉ ont eu lieu. Il en ressort:

- que la demande concernait un appareil d'occasion de deuxième main d'environ 6 000 €, sans garantie à moyen terme. En France, l'équivalent coûte environ la même somme mais assortie d'une garantie de 2 ans et la fourniture des logiciels. Pour un appareil neuf, il faut prévoir une dépense entre 15 000 à 18 000 €, sous réserve que les recherches effectuées concernant le type d'échographe correspondaient bien à l'usage projeté.

- que, à ce stade de l'étude de ce projet, nos questionnements sur la structure de soins, son encadrement, le projet médical lié à ce souhait d'équipement, n'ont obtenu que des réponses partielles de la part de Baboua TRAORÉ, aucune réponse directe du CESCO.

- que le financement d'un tel projet ne serait possible qu'à partir de 2020, sous réserve d'un nouveau partenariat avec Y-CID, en sachant qu'un projet global de candidature se chiffre autour de 35 000 € et nous permet d'obtenir 15 000 € de subvention. Il est évident que l'acceptation de la demande impacterait de manière très significative notre politique actuelle d'implantation de puits, de latrines dans les écoles et de mini réseau d'assainissement dans le secteur de Pel-Maoudé. D'autant plus qu'il serait à prévoir aussi le coût du transport (*que ce soit au Mali ou à destination de celui-ci*), une formation des intervenants et probablement l'installation d'une alimentation électrique fiable et pérenne ainsi qu'une salle climatisée et exempte de poussières.

Suite à ces premiers éléments et première estimation du coût de la requête, Jean Claude BEUF a recherché des solutions afin d'amoindrir au moins la facture d'acquisition, si celle-ci était retenue. Le Président explique aux membres du CA qu'en tant que membre d'Y-CID, nous pouvons déposer un dossier de candidature auprès d'HUMATEN, suite à une convention signée entre cette ONG et Y-CID, pour l'octroi de ce type d'équipement, sous réserves de le remplir et de l'acceptation de notre candidature.

** Dossier complexe qui se veut à l'appui de l'équipement médical, qui donne des clés pour mener à bien le projet, qui permet de bien clarifier les objectifs et de poser les diagnostics, clés de sa réussite.*

**Dossier qui ne peut être renseigné que par le CESCO, appuyé par le ministère malien de la santé pour certaines rubriques, en l'occurrence par l'intermédiaire de Baboua TRAORÉ*

** Dossier qui devra fournir des engagements fermes quant à la certification des personnels médicaux, la présence effective de ce type de personnel qualifié et à la maintenance de l'appareil et du local dédié.*

(Dossier annexé au présent compte-rendu)

Cette solution, don d'un appareil recyclé et garantie en état de marche, nécessite la passation d'une convention entre le ministère de la santé malien, le CESCO de NGARA et Mali-Médicaments et une autre entre HUMATEM et l'association, le tout faisant partie intégrante d'un nouveau dossier de candidature auprès d'Y-CID. En résumé, une procédure lourde, complexe mais qui permettrait de diminuer considérablement le coût sans toutefois garantir sa réalisation, HUMATEM peut ne pas retenir le projet, de même qu'Y-CID, faute de cofinancement.

Idem, dans le cadre de l'ATIM, une aide peut être demandée par un membre d'YCID, qui s'engage à respecter la Charte du don utile et responsable. L'aide peut atteindre 25% des coûts éligibles (*coûts de stockage temporaires du matériel en France, transport en France, transport international, frais de port, de douane, transport local, assurances*)

Par ailleurs, des membres de l'association s'interrogent sur le « fond » de cette demande. Est-ce que c'est bien notre rôle de pourvoir à un tel équipement ? Avons-nous les compétences requises ? Devons-nous nous déployer dans une autre région ? Travailler avec une structure inconnue ? Beaucoup d'incertitudes pour que le projet aboutisse ? Les conséquences financières sur les autres actions ?

Le débat a été ouvert. **Les membres du CA ont décidé unanimement de poursuivre notre politique de cohérence sanitaire adopté depuis plusieurs années en Assemblée Générale, ciblé sur un même secteur, à savoir Pel-Maoudé, afin d'optimiser les effets attendus d'amélioration de santé pour les villageois.** Nous avons un savoir-faire en ce domaine que ce soit pour les infrastructures ou pour la prévention, un réseau partenarial, des interlocuteurs connus de longue date d'où la décision de poursuivre nos actions avec eux.

→ **Dossier ARTEMISIA** : plante pour soigner et prévenir le paludisme <http://maison-artemesia.org/>

Dominique et Françoise VERRIEN ont assisté à une conférence vantant les mérites de cette plante. Ils en sont ressortis convaincus et très enthousiastes par les perspectives évoquées. A l'occasion de la tenue de commissions d'octroi d'aide aux associations par Y-CID et lors du jury des bourses CYAM, Jean Claude BEUF a entendu par des intervenants d'autres associations yvelinoises et de jeunes étudiants exposer les données de mise en œuvre de cette culture et la préparation de la plante à son usage médical.

Le Président a pris contact avec notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, afin de savoir s'il connaissait l'usage de cette plante, pour qu'il prenne attache auprès du Médecin Chef pour recueillir son avis et qu'il se renseigne sur la culture de celle-ci à Bandiagara.

En effet, l'association pourrait envisager le financement d'un petit périmètre maraîcher attenant au CESCO ou favoriser une culture familiale par l'achat de plants. **Le CA a donné son accord de principe tout en poursuivant les investigations.**

Le médecin-chef a été très occupé avec le camp de « 1 200 Déplacés » suite aux différents troubles, puis entre-temps son CDD a pris fin et il est retourné à Bamako. Robert ne sait pas si son CDD sera renouvelé ou si une autre nomination sera effective. Il est en attente et est assez pessimiste quant au remplacement sous un bref délai au regard de l'insécurité actuelle. Ce docteur était très apprécié de la population et travaillait bien avec notre correspondant. C'est lui qui assurait le volet formation pour le bon usage des « trousse de premiers soins » dans les écoles.

→ **Organisation prochaine opération 'Brioche'**

- Secteur St Rémy l'Honoré, les Mesnuls : suite aux messages envoyés à l'association de parents d'élèves, AAPE, afin de reprendre le secteur d'Emmanuelle HERAULT, il ressort que personne ne le souhaite, soit une dizaine de plateaux potentiels en moins, mais par contre qu'il nous offre la possibilité de participer gracieusement à leur marché de Noël.
- Collège Catherine de Vivonne à Rambouillet : suite à un changement de Direction, le nouveau Principal a été contacté par Jean Claude BEUF et le partenariat a été reconduit pour cette année. La vente aura lieu le mardi 24 septembre.

- Collège Maurice Ravel à Montfort l'Amaury: suite à des changements de direction, des pourparlers sont en cours afin de poursuivre le partenariat de vente mais actuellement les postes ne sont pas pourvus par des titulaires. En attente...
- A Montfort l'Amaury, cette année la sortie de messe ne sera pas couplée avec un vide-grenier : espérons qu'ainsi nous retrouvions une bonne collecte de fonds. Claude TORDEUX et son équipe en assureront le point de vente, de même devant le supermarché de Méré. Mme JAMETON accepte à nouveau de servir de relai de stockage pour le secteur.
- Collège Le Racinay à Rambouillet : celui-ci a été contacté afin de construire un partenariat, le projet est en cours d'élaboration. Il concernera toutes les 5èmes de l'établissement avec au final la présentation de travaux d'élèves en décembre, chaque classe ayant travaillé sur un thème spécifique, avec une vente d'objets d'artisanat et de brioches. A suivre...
- Le lycée Bascan a été relancé afin de reconduire le projet « classe », notamment vente de brioches par une Terminale bac professionnel d'administration et de gestion. Réponse positive. A suivre...
- Sur le secteur nord, le responsable de l'aumônerie de la Mauldre, Monsieur CUENOT a été contacté afin de savoir s'il était toujours partant pour une nouvelle campagne. Réponse positive. Même démarche pour Monsieur VOUILLOT, pas de réponse à ce jour mais Henri MERLE va le relancer. (*Réponse positive le 18 juin 2019*).
- Dominique VERRIEN a repris attache auprès de la paroisse de Rambouillet, des Essarts et du Perray pour arrêter les dates et obtenir les autorisations en sachant que pour les deux dernières, il n'y a plus de curé pour le moment. Quant à Trappes, l'opération comme tous les ans sera programmée ultérieurement en fonction des créneaux possibles. Par ailleurs, sur ce secteur, nous essayons de redynamiser la vente au niveau des scouts en essayant d'informer de cette opération avant cet été et pour leur rentrée prochaine en septembre. Nous perdons aussi l'équivalent de 3 plateaux qui étaient vendus sur les lieux de travail de margueritte DURAND. De même incertitude pour les deux plateaux vendus par Corinne LE LEUCH.
- Sur le secteur de Rambouillet, un démarchage de recherche de partenariat et de coopération auprès des 13 boulangeries est en cours. Aucune réponse à ce jour. Julien RESNIER va contacter les responsables de la boulangerie de Clairefontaine qui vient d'ouvrir. A suivre...
- Le magasin NATUREO à Rambouillet : la directrice est en congé maladie jusqu'en début juillet, cependant Jean Claude BEUF a pu obtenir l'autorisation de tenir un stand de vente, uniquement de l'artisanat, pas de brioches, le samedi 21 septembre, pas de partenariat possible au niveau viennoiserie.

Il ressort de toutes ses informations qu'en volume, nous allons proposer 25 à 40% de plateaux de brioches en moins, d'où une recette prévisible en nette baisse.

La monnaie, 619€, pour les fonds de caisse a été commandée pour le 14 septembre 2019.

La « diversification du prétexte à don » (*actuellement gobelets, porte-clés*) a été étudiée : bouquets de laurier, thym, sachets de verveine, de lavande...**autant de propositions qui ont été retenues.**

- Questions diverses

Convention avec la Ressourcerie : un partenariat est envisagé, ce qui nous permettrait de collecter du petit matériel médical (des béquilles,...) et entre autres du savon. Peut-être aussi d'assurer un nouveau point de vente le samedi matin pour l'opération brioches. Françoise VERRIEN va relancer le directeur. **Le CA donne son accord pour la signature de celle-ci.** Catherine PELRAS va mettre une affiche afin de collecter des béquilles à la pharmacie où elle travaille. Robert nous a fait part de la joie des bénéficiaires.

La secrétaire

Le Président

Information :

Le VIGAN : la mise en œuvre des projets régie par la convention entre les deux communes a permis la réalisation de 4 puits modernes à grand diamètre, des latrines publiques au marché de Pel et des actions de formation et d'éducation accompagnant cette démarche. La démarche et les infrastructures réalisées sont très similaires aux nôtres, ce qui était la volonté de Robert Ansama TOGO. Grâce à sa détermination, le projet avance conformément à ses vœux et aux désirs de la population.

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 16 26 55 54
opelras@wanadoo.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>